

LA FEMME DE DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI

Grahon Marie Thérèse Sidonie BEUGRE KONAN

Enseignante-Chercheure, UFR SHS (Département de Philosophie)

Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Cocody-Abidjan

beugresidonie@yahoo.fr

Résumé

La présente étude interroge la dynamique constructiviste de la condition féminine à travers l'axiome : « la femme de demain se construit aujourd'hui ». Répudiant les conceptions essentialistes, cet article analyse la femme non pas comme un donné biologique immuable, mais comme un sujet en devenir. La démonstration s'articule autour de trois axes : le passage ontologique de l'être au devenir socio-économique, l'éducation comme vecteur primordial de l'autonomie et de la cohésion familiale, et les entraves socio-structurelles (pesanteurs culturelles, précarité économique, violences et lacunes institutionnelles). S'appuyant sur un cadre théorique intégrateur, croisant l'existentialisme, l'approche par les capacités et le constructivisme social, ce travail démontre que la construction de la femme de demain exige la mise en place d'un environnement capacitant affranchi des modèles hégémoniques préétablis.

Mots-clés : *Émancipation féminine, devenir, constructivisme social, éducation capacitante, autonomie.*

Abstract

This study questions the constructivist dynamic of the status of women through the axiom: "the woman of tomorrow is built today." Repudiating essentialist conceptions, this article analyzes women not as an immutable biological given, but as a subject in the making. The demonstration is structured around three axes: the ontological transition from being to socio-economic future, education as a primary vector of autonomy and family cohesion, and socio-structural barriers (cultural inertia, economic insecurity, violence and institutional shortcomings). Based on an integrating theoretical framework, combining existentialism, the capacity approach and social constructivism, this work demonstrates that the construction of the woman of tomorrow requires the establishment of a capacitating environment free from preestablished hegemonic models.

Keywords: *Female emancipation, becoming, social constructivism, empowerment education, autonomy.*

Introduction

Selon S. de Beauvoir (1949, p. 11), « on ne naît pas femme : on le devient ». Cette proposition, pôle fondateur des théories critiques du genre, formule une vérité ontologique essentielle : l'identité féminine ne relève pas d'une essence biologique figée, mais procède d'une construction socio-historique permanente. Poser que « la femme de demain se construit aujourd'hui » dépasse la simple rhétorique institutionnelle relative à l'autonomisation des femmes ; il s'agit d'une assertion philosophique et sociologique selon laquelle le présent façonne les conditions de possibilité de la liberté future. La condition féminine contemporaine se situe ainsi au cœur d'une tension dialectique majeure entre la détermination par les structures socialement assignées et la capacité d'agentivité (agency) des individus. Dès lors, la problématique centrale de cette étude se formule comme suit : comment articuler les conditions théoriques, éducatives et socio-économiques contemporaines pour garantir une autoconstruction libre et éclairée de la femme de demain ?

Pour répondre à cette interrogation, nous défendrons la thèse selon laquelle la femme de demain ne doit pas être façonnée selon un modèle préétabli ou normatif, mais doit être dotée des capacités intellectuelles, juridiques et économiques nécessaires pour devenir le sujet souverain de sa propre existence. Afin d'étayer scientifiquement cette position, l'analyse s'appuiera sur un trépied théorique complémentaire combinant l'existentialisme beauvoirien (S. de Beauvoir, 1949, P. 13), qui pose l'existence avant l'essence, l'approche par les capacités (Capability Approach) d'Amartya SEN (1999, p. 18), qui évalue la liberté à partir des opportunités réelles d'action, et le constructivisme social de Judith BUTLER (1990), éclairant la manière dont les normes de genre sont reproduites ou subverties au quotidien.

Sur le plan méthodologique, cette recherche s'inscrit dans une démarche qualitative herméneutique et analytique. Elle repose sur une exploitation documentaire systématique croisant la

philosophie politique, la sociologie de l'éducation et les rapports spécialisés d'organisations internationales (UNESCO, UNICEF, PNUD), afin de mettre en dialogue les textes fondateurs du féminisme, les théories du développement humain et les réalités socio-économiques spécifiques à l'Afrique subsaharienne.

Ainsi, le développement s'articulera-t-il autour de trois axes fondamentaux : d'abord, l'analyse ontologique du passage de l'être au devenir dans les dynamiques socio-économiques ; ensuite, l'examen du rôle central de l'éducation comme vecteur d'émancipation et d'harmonie sociale ; enfin, la déconstruction critique des obstacles socio-culturels et politiques qui entravent cette émancipation.

I. La femme, un être en devenir : ontologie et dynamique économique

I.1 De l'être au devenir : la rupture avec l'essentialisme

La notion de construction identitaire exige une rupture fondamentale avec les conceptions statiques et biologisantes de l'être. L'être humain ne saurait se réduire à un simple état de fait ou à une essence figée préexistante ; il est fondamentalement liberté, ouverture et projet (J. P. Sartre, 1943, p. 21). Appliquée à la condition féminine, l'assignation culturelle qui relègue la femme à des fonctions exclusivement biologiques, reproductionnelles ou domestiques constitue une forme d'aliénation ontologique. Dans la perspective de Simone de Beauvoir (1949, p. 31), une telle réduction confine la femme dans l'« immanence » c'est-à-dire dans la stagnation, la répétition du même et la passivité, lui refusant l'accès à la « transcendance », qui se caractérise par l'action créatrice, le dépassement de soi et l'orientation délibérée vers un avenir choisi.

Dans le champ des théories féministes et sociologiques contemporaines, cette rupture avec l'essentialisme est réactualisée et opérationnalisée à travers le concept d'agentivité (agency). Naila Kabeer (2021, p. 18), définit cette notion comme la capacité

stratégique et effective d'un individu à formuler des choix de vie fondamentaux, à contester les assignations subies et à agir sur son environnement, tout particulièrement au sein de contextes historiques et institutionnels où ces possibilités lui étaient déniées. Dès lors, le « devenir » féminin ne s'inscrit plus dans la soumission passive à un ordre naturel ou patriarcal prédéterminé, mais s'appréhende comme une reconquête permanente de la souveraineté sur soi. Comme l'analyse Judith Butler (1990, p. 140), dans sa théorie de la performativité, le genre n'est pas un attribut fixe, mais une construction sociale continuellement rejouée, produite et susceptible d'être subvertie par les pratiques quotidiennes des sujets.

Ainsi, penser la femme comme un « être en devenir » revient à poser l'émancipation non pas comme un simple octroi de droits formels par l'État, mais comme un processus dynamique d'autoconstruction intellectuelle, sociale et politique. Cette trajectoire exige la déconstruction méthodique des stéréotypes intériorisés qui brident les aspirations des femmes dès le plus jeune âge. En réaffirmant que l'existence précède l'essence dans le parcours des femmes, la recherche scientifique dispose d'un cadre conceptuel solide pour analyser comment les dimensions éducatives, juridiques et économiques s'articulent aujourd'hui afin de transformer cette possibilité théorique de liberté en une réalité socio-économique tangible.

La notion de construction exige une rupture préalable avec les conceptions statiques de l'identité. Un être humain n'est pas confiné dans un état de fait ; il est projet (Sartre, 1943, p. 515). L'assignation culturelle qui réduit la femme à une pure fonction biologique ou domestique relève de ce que Beauvoir (1949, p. 28) qualifie d'« immanence », tandis que la liberté réside dans la « transcendance », c'est-à-dire l'orientation vers le futur par le choix d'objectifs propres. Dans la théorie féministe contemporaine, cette rupture est réactualisée par le concept d'agentivité (agency), défini par Kabeer (2021, p. 18) comme la capacité stratégique de faire des choix de vie fondamentaux dans un contexte où cette possibilité

était historiquement déniée. L'identité féminine s'appréhende ainsi comme une performance sociale dynamique (J. Butler, 1990, p. 32) et une reconquête permanente de la souveraineté sur soi.

1.2 L'agentivité socio-économique : de l'artisanat traditionnel à l'entrepreneuriat moderne

Dans les sociétés traditionnelles africaines, la femme occupait déjà une position névralgique, bien que souvent invisibilisée ou reléguée aux marges du secteur informel (C. Coquery-Vidrovitch, 1994, p. 15). Dans l'agriculture de subsistance, l'artisanat et le commerce de détail, elle représentait le moteur de la survie collective.

S'inspirant de la formule de Martin Heidegger (1954, p. 19), selon laquelle « l'artisan ne fabrique pas, il laisse advenir », l'action économique traditionnelle de la femme se caractérisait par la transformation du peu en abondance, la valorisation du lien social et le soutien du groupe familial. Toutefois, là où l'économie classique masculine privilégiait parfois la logique de prédation ou de conquête rapide, l'activité féminine s'inscrivait dans la durabilité et la transmission. Comme le soulignait Friedrich Nietzsche (1883, §5), « il faut porter encore en soi un chaos pour pouvoir mettre au monde une étoile dansante » : les femmes ont historiquement transformé la précarité et le désordre social en structures de solidarité résilientes (tontines, réseaux de mentorat, coopératives).

Aujourd'hui, l'analyse critique des données économiques montre une mutation structurelle : selon le Global Entrepreneurship Monitor (GEM, 2022, p. 30), l'Afrique subsaharienne enregistre le taux d'activité entrepreneuriale féminine le plus élevé au monde (environ 26 %). Néanmoins, ces initiatives demeurent majoritairement concentrées dans des micro-entreprises de subsistance à faible valeur ajoutée, en raison des verrous d'accès au crédit et au foncier (Banque mondiale, 2021, p. 125). L'enjeu contemporain ne consiste donc pas à maintenir la femme dans cet entrepreneuriat de contrainte, mais à convertir cette résilience ontologique en véritable capital économique et

statutaire au sein du secteur formel et des instances de décision.

2. L'éducation : vecteur et condition de la liberté

2.1 L'instruction formelle : de la marginalisation à l'autonomisation

L'accès universel à l'éducation constitue la pierre angulaire de la grille des capacités (Capability Approach) d'Amartya SEN (1999, p. 39). Si les structures coloniales et postcoloniales ont longtemps sous-investi dans la scolarisation des filles (Owono Mbala, 1986, p. 107), les dynamiques contemporaines placent la justice éducative au cœur des agendas de développement. L'affirmation du Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan (2000), appelant à une alliance mondiale pour l'éducation des filles, a trouvé des relais institutionnels précis, notamment à travers l'Objectif de Développement Durable 4 (ODD 4) de l'Agenda 2030 des Nations Unies, et en Côte d'Ivoire où la loi sur la scolarisation obligatoire a permis d'accroître le taux net d'admission au primaire pour les filles à plus de 90 % (Unicef, 2021 ; Soro, 2012, p. 112).

L'éducation permet le passage d'un état de subordination passive à une citoyenneté active (Matchinda, 2008). Comme le soulignent Duflo et Banerjee (2019, Ch. 6), chaque année d'étude secondaire supplémentaire pour une jeune fille augmente son revenu futur de 15 à 25 % et réduit de manière drastique les risques de mariage précoce. L'instruction formelle fournit ainsi les instruments critiques d'accès à la parole publique, à l'indépendance financière et à la liberté de choix existentiel.

2.2 L'éducation féminine au fondement de l'harmonie familiale

En Afrique de façon générale, la femme constitue la base de la vie familiale. Au-delà du rôle prépondérant qu'elle occupe dans la gestion des questions socio-économiques, l'éducation féminine constitue le fondement ontologique de l'harmonie

familiale. Cette instruction fait d'elle une actrice indispensable à la transmission des savoirs au sein du foyer. En s'appuyant sur ses compétences acquises, la femme devient le logos de la maison : elle transmet aux enfants la culture, la morale et la pensée critique. La famille cesse alors d'être un simple lieu de reproduction biologique pour devenir une véritable communauté éducative. C'est la raison pour laquelle J.-J. Rousseau (1762, p. 7) soulignait que la première éducation repose sur la mère, perspective prolongée par N. Condorcet (1994, p. 84) lorsqu'il affirmait qu'en instruisant les femmes, on assure l'instruction de la nation entière.

Par ailleurs, l'éducation dote la femme de la capacité de prévoyance. Elle permet une gestion rationnelle des ressources du ménage. Comme le rappelait Aristote (2015, Sec. 1252a), la maison bien administrée est le fondement de la cité bien gouvernée. Grâce à l'instruction, le couple quitte le modèle de domination unilatérale pour entrer dans une dynamique de réciprocité dialogique. L'harmonie familiale naît de cette reconnaissance mutuelle et produit, par répercussion, un impact direct sur la cohésion sociale globale.

3. Les obstacles structurels à la conflation du devenir féminin

3.1 Les pesanteurs culturelles et les biais d'internalisation

La concrétisation de l'émancipation féminine et l'affirmation de son agentivité se heurtent avant tout à un socle de pesanteurs socio-culturelles profondément ancrées dans les représentations collectives. Dans de nombreuses régions, la persistance du modèle patriarcal et la rigidité des divisions traditionnelles du travail relèguent encore prioritairement la jeune fille à la sphère domestique. Ce cadre normatif favorise le maintien de pratiques telles que les mariages précoces et les unions forcées (Adéquations, 2008). En assignant à la femme une finalité exclusivement matrimoniale et génésique, la communauté restreint drastiquement son champ des possibles dès son plus jeune âge, érigeant la tradition en obstacle majeur à son autonomie.

L'impact le plus insidieux de ces stéréotypes de genre réside dans leur capacité à s'insinuer au cœur même de la psyché des apprenantes. Par un mécanisme d'acculturation et de socialisation différenciée, les jeunes filles finissent par intérioriser la minorité sociale qui leur est imposée. Cette intériorisation produit une forme de violence symbolique où les dominées adhèrent inconsciemment aux normes qui les limitent. Il en résulte un sentiment d'incompétence et d'illégitimité sociale qui fragilise la confiance des jeunes femmes en leurs propres capacités intellectuelles et professionnelles.

Cette dynamique d'assujettissement psychologique débouche directement sur ce que la sociologie de l'éducation qualifie de « biais d'ambition » ou de « démission sous-jacente ». Convaincues que les filières prestigieuses, les études supérieures longues ou les postes de direction sont réservés aux hommes, beaucoup de jeunes filles brident spontanément leurs aspirations. Ce phénomène d'auto-limitation les pousse à s'orienter vers des parcours moins valorisés ou à abandonner précocement leur cursus scolaire. Ainsi, les barrières culturelles ne constituent pas seulement un frein extérieur : elles altèrent la capacité de la femme à se projeter comme l'architecte souveraine de son propre avenir.

3.2 Les freins socio-économiques, infrastructurels et institutionnels

Au-delà des barrières socio-culturelles et idéologiques, la concrétisation du devenir de la femme se heurte à des contraintes structurelles d'ordre économique, infrastructurel et institutionnel d'une grande acuité. La pauvreté systémique des ménages constitue, à cet égard, le premier moteur de la discrimination indirecte en matière d'investissement éducatif. Dans des contextes de vulnérabilité financière extrême, les arbitrages budgétaires des familles se font quasi systématiquement au détriment des filles, reproduisant ainsi ce qu'Amartya SEN (1999, p. 35) qualifie de « privation de capacités ». Le coût direct de la scolarisation, cumulé au coût d'opportunité que représente l'absence de la jeune fille dans

les travaux domestiques ou le commerce informel, conduit de nombreuses familles à sacrifier l'avenir académique de leurs filles au profit des garçons, censés garantir le soutien économique de la lignée.

Cette précarité financière est lourdement aggravée par un déficit chronique d'infrastructures éducatives adaptées et sécurisées. L'éloignement physique des établissements scolaires, particulièrement en milieu rural, impose aux jeunes filles de longs trajets quotidiens qui accroissent leur vulnérabilité face aux agressions et à l'insécurité routière, devenant ainsi un facteur direct de décrochage précoce. De surcroît, le manque d'équipements de base tels que, des installations sanitaires décentes et séparées constitue une entrave matérielle majeure à la régularité de la fréquentation scolaire des adolescentes, affectant directement leur assiduité et leurs résultats académiques.

Par ailleurs, l'espace scolaire et universitaire, censé être un sanctuaire d'émancipation et de liberté, se transforme fréquemment en un lieu de reproduction des violences de genre. Comme le soulignent les travaux de l'UNESCO (2021), la persistance des violences basées sur le genre (VBG) en milieu éducatif altère profondément le bien-être psychologique des apprenantes. Cette insécurité institutionnalisée dégrade leurs performances académiques, brise leur estime de soi et pousse nombre d'entre elles à renoncer prématurément à leurs études.

Enfin, cette spirale d'exclusion est verrouillée par les défaillances du marché du travail et l'inefficacité des politiques publiques d'insertion socio-professionnelle. Face au chômage de masse qui frappe l'ensemble des diplômés, l'école cesse d'être perçue comme un véritable ascenseur social pour devenir, selon la formule d'Évelyne Bouteyre (2008), un « lieu de catastrophe ou de résilience ». Constatant le manque de débouchés dans le secteur formel ainsi que l'absence de mécanismes institutionnels d'accompagnement (accès restreint au crédit bancaire, manque de mentorat et protections juridiques insuffisantes), beaucoup de jeunes femmes basculent prématurément dans l'économie

informelle précaire ou adoptent des stratégies de survie à court terme (Tisseron et al., 2007). Sans une intervention résolue des pouvoirs publics pour sécuriser les parcours, moderniser les infrastructures et garantir un marché de l'emploi inclusif, les discours théoriques sur l'autonomisation féminine resteront amputés de leur portée pratique.

Conclusion

En somme, l'affirmation selon laquelle « la femme de demain se construit aujourd'hui » trouve sa pleine justification dans une grille d'analyse croisant l'existentialisme philosophique, l'approche par les capacités et la sociologie du développement. L'étude a démontré que la femme ne saurait être confinée dans un statut immuable ni soumise à un modèle normatif prédéterminé. Son autonomisation passe nécessairement par la déconstruction des assignations de genre, le passage de l'immanence à la transcendance et la reconnaissance de son agentivité socio-économique globale.

Toutefois, la concrétisation de cet idéal exige de lever sans délai un double verrou structurel. D'une part, les pesanteurs culturelles et l'intériorisation des stéréotypes de genre doivent être combattues par un accès universel à une éducation capacitaire et émancipatrice, condition indispensable de la liberté individuelle et de l'harmonie familiale. D'autre part, les contraintes socio-économiques, les déficits infrastructurels et les violences en milieu éducatif imposent des réformes institutionnelles courageuses. Si l'instruction féminine constitue le moteur éprouvé du progrès humain, elle doit être garantie comme un droit fondamental permettant à chaque femme de devenir l'auteure souveraine de son propre destin. C'est à la condition d'un engagement politique et social résolu dès aujourd'hui que la femme de demain pourra pleinement exercer sa citoyenneté et occuper son rang au cœur des instances de décision.

Bibliographie

- Annan, K.** (2000). *Discours d'ouverture de l'Initiative mondiale pour l'éducation des filles*. Forum mondial sur l'éducation, Dakar, Sénégal.
- Aristote. (2015). *La Politique* (P. Pellegrin, trad.). Paris, GF Flammarion.
- Banque mondiale.** (2021). *L'autonomisation des femmes et le dividende démographique en Afrique de l'Ouest*. Rapport sur le développement dans le monde, Washington, DC., Banque mondiale.
- Beauvoir, S. de.** (1949). *Le Deuxième Sexe* (Tome 2 : L'expérience vécue). Paris, Gallimard.
- Bouteyre, E.** (2008). *Resilience and schooling*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Butler, J.** (1990). *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*. Routledge, New York/London, Routledge.
- Condorcet, N. de.** (1994). *Cinq mémoires sur l'instruction publique*. Paris, Garnier-Flammarion.
- Coquery-Vidrovitch, C.** (1994). *Les Africaines : Histoire des femmes d'Afrique noire du XIX^e au XX^e siècle*. Paris, Éditions Desjonquères.
- Duflo, E., & Banerjee, A. (2019). *Good Economics for Hard Times*. New York, PublicAffairs.
- Global Entrepreneurship Monitor [GEM].** (2022). Londres, Global Entrepreneurship Research Association (GERA).
- Monitor** 2021/2022 Women's Entrepreneurship Report: From Crisis to Opportunity. GEM.
- Heidegger, M.** (1954). *Essais et conférences* (A. Préau, trad.). Paris, Gallimard.
- Kabeer, N.** (2021). *Gender, Poverty and Inequality: Explorations from the Global South*. Routledge, Londres, Routledge..
- Matchinda, B.** (2008). *Droit des filles à l'éducation : Enjeux psycho-socio-politiques*. Yaoundé, Presses de l'UCAC.
- Pallante, G.** *Droit à quelle éducation en Afrique ?* Yaoundé, Presses de l'UCAC.
- Nietzsche, F.** (1971). *Ainsi parlait Zarathoustra* (M. Betz, trad.), Paris, Gallimard. (Ouvrage original publié en 1883)

- Owono Mbala, R.** (1986). *L'école coloniale au Cameroun : Approche historico-sociologique*. Yaoundé, Imprimerie Nationale.
- Rousseau, J.-J.** (2009). *Émile, ou De l'éducation*. Paris, GF Flammarion.
- Sartre, J.-P. (1943). *L'Être et le Néant : Essai d'ontologie phénoménologique*. Paris, Gallimard.
- Sen, A.** (1999). *Development as Freedom*. Oxford/New York, Oxford University Press.
- Sen, A.** (2000). *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- Soro, T. R.** (2012). *Petite histoire du système éducatif ivoirien*. Abidjan, Éditions Balafons.
- Tisseron, S., & Cyrulnik, B.** (2007). *L'école et la résilience*. Paris, PUF.
- UNESCO. (2021). *Rapport mondial de suivi sur l'éducation : L'égalité des genres dans et par l'éducation*. Paris, Éditions UNESCO.
- UNICEF.** (2021). *Profil du genre et éducation des filles en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Dakar, Rapport statistique UNICEF.
- Adéquations.** (2008). *Genre, éducation et développement*. Paris, éd. Organisation. <http://www.adequations.org/>